

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE D'ANCTOVILLE SUR BOSQCQ
SEANCE DU 08 AVRIL 2015

Date de la convocation : 30 mars 2015

Ordre du Jour : 1-COMPTE DE GESTION 2014 DU CCAS
2-COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU CCAS
3- AVIS SUR LE RENOUELEMENT DE TICKETS SERVICES
4-VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU CCAS
5 -QUESTIONS DIVERSES

L'an deux mille quinze, le huit avril à dix-huit heures trente minutes, la Commission du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'Anctoville sur Boscq, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme BUNEL Nadine, Maire, Présidente.

Présents : Mmes BUNEL Nadine, Maire - Présidente, Mme LEPLUMEY Patricia, M. LEMOINE François, Mmes PAPILLIE Nicole, THOMAS Bernadette, DESCHAMPS Madeleine, FABRE Anne.

Absentes excusées : Mme DESHOGUES Elodie (a donné procuration à M. LEMOINE François) ;
Mme DEROUET Dominique (a donné procuration à Mme LEPLUMEY Patricia).

Madame LEPLUMEY Patricia a été nommée secrétaire

2015/1- COMPTE DE GESTION 2014 ET 2015/2- COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU CCAS :

La commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Anctoville sur Boscq, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2014 présenté par M. le Receveur Municipal et le compte administratif 2014 présenté par Madame la Présidente, comptes se soldant par un excédent de clôture de la section de fonctionnement de 1037.23 Euros.

2015/3- AVIS SUR LE RENOUELEMENT DE TICKETS SERVICES :

Madame la Présidente de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Anctoville sur Boscq

- demande aux membres de la Commission du CCAS, s'ils sont d'accord pour renouveler et augmenter le nombre de tickets services en alimentaire-hygiène et transport pour aider les personnes en difficulté et de passer des nouvelles commandes en 2015.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres de la commission du CCAS, acceptent :

- de renouveler les tickets services en alimentaire-hygiène et transport pour aider les personnes en difficulté ;
- donnent tout pouvoir à Madame la Présidente pour passer des nouvelles commandes d'un montant total de 1 200 € plus les frais pour 2015.

2015/4- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 du CCAS :

La commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Anctoville sur Boscq, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote le budget primitif 2015 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1 880,23 Euros à la section de fonctionnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 55 minutes.

à Anctoville sur Boscq, le 10 avril 2015

Le Maire, La Présidente